



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Contrats aidés : 150 000 suppressions en septembre et 110 000 dès janvier 2018 Réemploi de tous les contrats aidés – Transformation en emploi statutaires

Le 9 août la ministre du Travail annonçait la suppression de 150 000 contrats aidés (CUI-CAE) dans les communes, les hôpitaux... dont 20 000 dans l'Education nationale pour le seul dernier semestre 2017 (septembre à décembre), au prétexte que « *les contrats aidés sont extrêmement coûteux pour la nation (...)* ». Au 1^{er} janvier 2018 ce sont 110 000 contrats aidés (CAE) qui seraient à nouveau supprimés.

Des conséquences désastreuses

Aujourd'hui bon nombre de missions sont confiées dans les écoles à des personnes en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, aide à la direction dans les écoles, surveillance, ...)

De plus les collectivités locales ont recours à ces contrats précaires pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux scolaire, pour le péri-scolaire ...

Les écoles et établissements ont besoin de ces postes pour fonctionner. Les personnels concernés ont besoin de ces emplois comme ils ont besoin d'être définitivement recrutés sur des postes statutaires.

Inacceptable !

Dans un courrier adressé au ministre, les syndicats nationaux SNUDI-FO, SNUipp FSU, CGT, CFDT, UNSA « *exigent le maintien et le retour de ces personnels sur leurs emplois, et demandent qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi statutaire.* » Cette exigence a été reprise dans la déclaration commune FNEC FP-FO, FSU, UNSA, CGT, CFDT au CTM.

Les initiatives syndicales se multiplient dans les établissements scolaires, les départements, pour exiger le maintien de tous les contrats aidés et leur transformation en emplois statutaires.

Mobilisation et grève à la rentrée à La Réunion, rassemblements en Gironde, dans le Val d'Oise, le Vaucluse, la Haute Loire, la Somme...

En Martinique, la grève et la mobilisation interprofessionnelle font reculer le gouvernement :

Le 4 septembre, contre la suppression de 3000 emplois, dont 540 dans l'éducation nationale, la FNEC FP-FO et ses syndicats déposent un préavis de grève reconductible. La mobilisation est très forte, soutenue par la population. Le 25 septembre elle devient interprofessionnelle. 6000 personnes manifestent à Fort de France pour exiger le réemploi immédiat de tous les collègues en contrat aidé (CUI). Le 28 septembre, après trois semaines de conflit, les moyens de 2016 sont rétablis, les suppressions d'emplois imposées en 2017 sont annulées.

Des premiers succès également :

Dans le Vaucluse où la mobilisation avec le SNUDI-FO et l'UD-FO impose la prolongation de leur contrat jusqu'à fin février pour 63 CAE sur les 798 menacés.

Au lycée G. Flaubert de Rouen : une centaine de personnels en grève avec FO et la FSU obtiennent du rectorat le réemploi de 4 contrats aidés.

- **CTM du 27 septembre : la FNEC FP-FO a exigé le réemploi de tous les contrats aidés et leur transformation en postes statutaires.**
- **La FNEC FP-FO invite ses sections fédérales, ses syndicats à organiser, à amplifier la mobilisation, en lien avec les UD, à regrouper les CAE, avec l'ensemble des personnels pour décider de se rendre chez le préfet pour exiger le réemploi de tous les contrats aidés.**